

**DELIBERATION**  
**du conseil d'administration de l'université de Bourgogne**  
**Séance du 9 juillet 2024**

Délibération n° 2024 – 09/07/2024 – 4

*Elections de représentants au sein de la commission CVEC*

- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'université de Bourgogne
- VU la délibération n°2024-14/05/2024-11 du 14 mai 2024 approuvant la charte du bon usage de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16  Membres présents : 20 Membres représentés : 7 Total : 27	<b>Refus de vote : 0</b> <b>Abstention(s) : 0</b>  <b>Suffrages exprimés : 27</b>  <b>Pour : 27</b>  <b>Contre : 0</b>
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **désigne les représentants des personnels et des étudiants au sein de la commission CVEC :**

*Quatre représentants des étudiants du conseil d'administration*

- Jean FEVRE
- Maxime VIGNERON
- Antoine SABATIER
- Lia GODINHO

*Huit représentants des étudiants de la commission de la formation et de la vie universitaire*

- Lyssandre BARON
- Robinson DAOUST
- Thomas MORAUX
- Chloé PORTERAT
- Lucile CHUPIN
- Léonard DE ALMEIDA GIROD
- Audrey PLUVINET
- Marine SENNEGON-LASGONNIERE

*Un représentant des enseignants-chercheurs ou enseignant élu par le conseil d'administration parmi les membres élus au conseil d'administration ou à la commission de la formation et de la vie universitaire*

- Lionel CROGNIER

*Un représentant des personnels BLATSS élu par le conseil d'administration parmi les membres élus au conseil d'administration ou à la commission de la formation et de la vie universitaire*

- Vanessa VAIZANT

*Un représentant des instituts paramédicaux (conventionnés avec l'université) désigné par le conseil d'administration parmi les directeurs ou directrices de ces instituts*

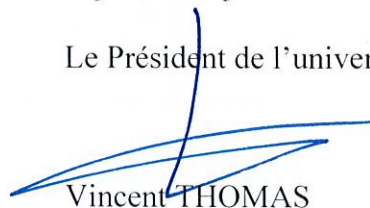
- Yamina KROUK

*Trois personnalités extérieures désignées par le conseil d'administration sur proposition du président de l'université*

- Un représentant de Dijon métropole
- Un représentant de la Communauté urbaine Le Creusot-Montceau
- Un représentant de Nevers Agglomération

Dijon, le 10 juillet 2024

Le Président de l'université de Bourgogne,



Vincent THOMAS

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,  
Chancelière de l'université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement